

Département de la Drôme
**COMMUNE DE
CORNILLON-SUR-L'OULE**

DEL-12-20032026

**Délibération
du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 026-212601058-20260320-DEL_12_200326-DE

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de : Monsieur Denis CONIL, sur la convocation qui leur a été adressée, par le maire sortant.

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 15/03/2026 Secrétaire de séance : Sandrine RIDEL
BARRA Muriel	X				
CONIL Denis	X				
FERRON Emmanuel	X				
GESQUIERE Erika	X				
MORIN Joséphine	X				
RIDEL Sandrine	X				
ROCHAS Yannis	X				

Objet : désignation d'un référent Sécurité

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation au sein du Conseil Municipal d'un Conseiller Municipal référent sécurité.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné Madame Sandrine RIDEL référente Sécurité

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Denis CONIL

